

Chers agricultrices, agriculteurs, partenaires,

Nous vous communiquons les prochaines séances d'informations en agriculture qui se dérouleront dans la province de Liège et en Wallonie susceptibles de vous intéresser.

Bonne lecture !

Avril 2023

4 avril - Conseils de printemps en culture de #maïs (formation continue phytolice)



Mardi 4 avril de 13h30 à 16h30

Salle paroissiale d'Ambly (derrière l'église)

Rue du Cimetière 1

6953 Ambly (Nassogne)

phytolice

CONSEILS de printemps en culture de maïs présentés par *G. Foucart, Centre Pilote Maïs, F Renard CIPF et D. Procureur Services extérieurs de la Recherche et du Développement du SPW Agriculture. Séance organisée en collaboration avec le Comice de Marche-Hotton-Nassogne.*

- Accueil et inscriptions pour la formation « phytolice »
- Situation protection semences de maïs (fongicides et répulsifs).
- Reconnaître les adventices, la clé de la réussite du désherbage
- Nouveautés et schémas de désherbage pour 2023
- Rappel des zones tampons à la culture de maïs
- La chrysomèle des racines du maïs, installée Wallonie
- La lutte intégrée face aux principaux ravageurs du maïs (pucerons, taupin, pyrale, ...)
- Echange avec les participants

Module agréé pour le renouvellement de la

N'oubliez pas votre carte d'identité



phytolice



Info : 083/23 16 82 (Denis Procureur)

Concours « Qu'elle est belle ma prairie ! »

Pour la 9^e année consécutive, le concours « [Qu'elle est belle ma prairie !](#) » met à l'honneur les agriculteurs et agricultrices qui allient production agricole et préservation de l'environnement. Il s'adresse aux éleveurs et éleveuses professionnel.le.s installé.e.s en Wallonie.

Par ce concours, Natagriwal, la FUGEA et Natagora veulent encourager les agriculteurs.trices qui s'engagent dans une démarche durable et autonome envers leurs prairies.

Depuis 3 ans, une présentation des gagnants en vidéo est réalisée. Vous pourrez les trouver en cliquant sur ces liens : [2020](#), [2021](#) et [2022](#).

Les inscriptions au concours sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2023. Le règlement et les informations générales se trouvent sur <https://www.natagora.be/maprairie>.

QU'ELLE EST BELLE MA PRAIRIE !

Vous adoptez des pratiques durables dans votre ferme et dans la gestion de vos prairies? Notamment en faveur de la biodiversité? Alors vous êtes déjà gagnant.e!

GRAND CONCOURS 9^E ÉDITION

À GAGNER

- 1^{er} prix : 1000 €
- 2^e prix : 500 €

1^{er} prix 2022
Elena & Simone
Theissen

Règlement & inscriptions
natagora.be/maprairie

JUSQU'AU
30 AVRIL 2023

FUGEA
natagora
NAT AGRI WAL

12 avril à Libramont – Assemblée générale de la Chambre provinciale d'Agriculture du Luxembourg – Conférence sur l'accès du bétail aux cours d'eau

Wallonie agriculture SPW

Chambre Provinciale d'Agriculture du Luxembourg

Mercredi 12 avril à 13 h30 LIBRAMONT
CLOTURE DES BERGES DES COURS D'EAU

13h30 Assemblée générale de la chambre provinciale d'agriculture du Luxembourg :
Présentation des comptes et désignation du bureau

14h10 CONFERENCE
14h10 Présentation de la législation sur l'accès au cours d'eau par Pascal POCHE, SPW-ARNE
14h50 Aménagements possibles pour l'accès au cours d'eau – cartographie des cours d'eau par Yannick COLLIGNON, Contrat rivière Semois
15h20 Plantations le long des cours d'eau par Natagriwal
15h50 Questions-réponses - Verre de l'amitié

Où : Salle du Foot de Libramont (Av. d'Houffalize)

16 avril Horti découvertes



Rendez-vous chez les producteurs participants pour découvrir, le temps d'une journée, leur métier et leur passion lors de cette 12e édition d'Hortidécouvertes !

14 Quand ? Le dimanche 16 avril de 10 à 18h
 Que vous soyez passionné de jardinage ou jardinier débutant ou encore tout simplement curieux du savoir-faire de nos producteurs, venez découvrir toutes les facettes de la production en Wallonie ! ❤️
 Retrouvez le programme et les producteurs participants ici [https://www.jejardinlocal.be/hortidecouvertes/...](https://www.jejardinlocal.be/hortidecouvertes/)

17 avril à 14h00 à COUTHUIN (Héron) – Séance d'info sur le bio dans l'HORECA



Le pôle Alimentation Durable de Biowallonie vous propose une Visite du Domaine Vins des Cinq, Couthuin (Province de Liège).

Programme

- 13H30 – Accueil
- 14H00 – Le bio dans l'HORECA
- 15H00 – Visite du domaine et dégustation
- 16H00 – Dégustation de produits bio wallons
- Évènement gratuit (défraiement réclamé en cas d'absence non justifiée malgré inscription)

En savoir plus sur le domaine : <https://xxv.be/>

Infos et inscriptions : Hélène Castel, helene.castel@biowallonie.be

Date : 17/04/2023 de 14:00 à 17:00

Adresse : Rue des Theysse 8, Couthuin 4218 Héron, Belgique

Infos & inscriptions : <https://www.biowallonie.com/agenda/visite-domaine-vins-cinq/>

18 avril à 10h00 à Namur – Séance d'info sur l'agriculture biologique (formation valorisable phytolice)

Les séances d'information sont l'occasion de rencontrer Biowallonie, structure d'accompagnement du secteur bio en Wallonie, de poser vos questions techniques à nos conseillers, d'avoir les dernières informations sur la réglementation bio, les aides et les débouchés à l'agriculture biologique.

Un organisme de contrôle bio sera également présent pour répondre à vos questions sur les contrôles et modalités d'engagement dans la filière bio.

Au programme

Freins et avantages à la conversion vers le bio

Productions primaires : réglementation & quelques techniques

Questions/Réponses

Les aides bio

Les filières bio et débouchés en Wallonie : baromètre du secteur bio



Cette formation vous donne droit à 1 point pour votre phytolice P1 ou P2!

Infos pratiques

Mardi 18 avril de 10h à 12h30

Où ? Bureaux de Biowallonie : 22, rue du séminaire, 5000 Namur (salle 1^{er} étage, au fond à gauche du couloir)

Pour qui ? Les producteurs et productrices du secteur agricole voulant se former au bio

Gratuit !

Inscription obligatoire (deux jours ouvrables avant la date) via le [formulaire en ligne](#)

Infos et contact : benedicte.henrotte@biowallonie.be 081/281 014 ou 0479/936979

24 avril -14h00 à 15h00 WEBINAIRE : Le bio dans la restauration



Infos & inscriptions : <https://www.biowallonie.com/agenda/seance-dinfo-le-bio-dans-la-restauration-en-ligne/>

25 avril à GEMBLoux - MIDI de la Biomasse



[Informations et inscriptions](#)

Mai 2023

Début mai 13h30 à Houyet - Démonstration de désherbage mécanique par binage en céréales

! Cet événement est le report de la formation démonstration technique devant avoir lieu en mars/avril (le report était dû aux conditions météorologiques défavorables)

Début mai, 13h30 > 16h30, Ferme de Ferage (Ferage 1 à 5560 Houyet)

La date exacte vous sera communiquée entre 10 jours et 1 semaine avant celle-ci, le maintien de la session dépendant de la météo.

« Les techniques de désherbage mécanique en céréales sont diverses et complémentaires.

Plusieurs facteurs doivent être rassemblés pour sa réussite (stade des adventices, de la

céréale, fenêtre météo, temps de travail ...) et ce n'est pas toujours le cas. A cet effet, la mise

en place d'une culture de céréales possédant un grand interligne permet le passage d'une bineuse afin d'intervenir sur des adventices plus développées. »

La formation comptera pour les Phytolicences P2 et P3.

Infos & inscriptions : <https://www.biowallonie.com/agenda/formation-demonstration-en-desherbage-mecanique-par-binage-en-cereales/>



Lundi 15 et jeudi 25 mai 2023 de 9h30 à 12h30 (Trakk Namur, présentiel)* : Droit des données agricoles (formation en deux matinées)

Partie 1 : Impact de la réglementation RGPD en agriculture et Code de conduite UE pour le partage des données agricoles

Partie 2 : Impacts des réglementations PSI (open data) et Data Act en agriculture

*Formations réservées aux membres et partenaires de l'ASBL WalDigiFarm. Les informations complémentaires seront communiquées en temps utile.

25 mai– Séances d'info Phytolicence BiEauLogique

Séances d'info PHYTOLICENCE BiEauLogique : Grandes cultures Bio et qualité de l'eau

L'agriculture biologique est un des outils pour améliorer la qualité de des eaux souterraines. Avec BiEauLogique, nous vous proposons :

- ✓ Un bilan des masses d'eau de votre région
- ✓ Des échanges sur l'agriculture biologique avec des conseillers et collègues,
- ✓ Des infos sur le bio, ses opportunités, ses débouchés,...
- ✓ Un accompagnement personnalisé et gratuit
- ✓ Un réseau d'experts à votre service



Inscription



13h30-16h 14/03	Grez-Doiceau Ferme du Petit Sart
21/03	Antheit Ferme Schiepers
28/03	Genappe Ferme Vermeiren
30/03	Faimes Bel Go Bio
13/04	Chastre - Ferme du champ des Noces
25/04	Ramillies - Ferme de l'Abbaye de Boneffe
Et d'autres dates ! sur www.bieaulogique.be	

BiEauLogique est un projet financé par la Wallonie et porté par l'UNAB.

Il vise à soutenir les agriculteur-ice-s qui se posent des questions sur leurs pratiques agricoles et leur impact sur l'eau en zone vulnérable.

Retrouvez-nous lors des sessions d'infos en ferme Bio qui se dérouleront de mars à juin. Au menu : état des masses d'eau, échanges sur le bio en grande culture, visites de terrain... L'équipe de BiEauLogique est à votre écoute !

23/05 13h30-16h à la Ferme de la fontaine à Thisnes (Hannut)

Infos et contacts :
Thierry.vh@unab-bio.be
0494/394113

[Inscription](#)

Jun 2023

14 et 15 juin 2023 à THIONVILLE – CULTURALES 2023

LES CULTURALES SE PREPARENT A VOUS ACCUEILLIR !



Vous serez plus de 15 000 à nous rejoindre les 14 et 15 juin à Congerville-Thionville (91) dans la région Centre - Ile de France !

25ha de visite, 45 cultures mises en avant, tous les systèmes de production du conventionnel au bio, 200 experts, + de 250 exposants, + de 30 partenaires...

Ces deux journées exceptionnelles s'adressent à tous les acteurs de l'agriculture. Agriculteurs, conseillers, acteurs de la recherche, enseignants, étudiants... réservez vos journées !

Les experts techniques seront présents pour répondre à vos questions sur le **terrain** et lors de **conférences**. Vous découvrirez la plate-forme de **démonstrations**, des espaces dédiés à l'**itinéraire technique** des cultures, des **thématiques du moment** approfondies et plus de **250 exposants**.

Les actualités

Communiqué du SPF Santé publique sur un fongicide, le captane interdit d'application pendant la floraison

Le captane est un fongicide de contact et multisite important utilisé notamment en pommiers et poiriers contre la tavelure et contre le chancre.

Actuellement, les produits autorisés en Belgique comprennent des usages en plein air sur des cultures pouvant être visitées par les abeilles.

En raison de résultats d'analyses où la présence de résidus de captane dans le miel a été constatée, et surtout en raison des dépassements de la LMR dans 2,3% des échantillons, le SPF Santé Publique demande de communiquer que le Comité d'agrément des pesticides à usage agricole a décidé ce 28 mars 2023 de restreindre les usages a décidé de restreindre les usages en plein air de cette substance active à uniquement aux stades avant la floraison ou après la floraison.

Cela signifie qu'il est désormais **interdit d'appliquer du captane pendant la floraison.**

Communiqué de presse - Précisions sur la BCAE 5 Erosion



La nouvelle PAC 2023-27 apporte des changements importants et de nouvelles mesures pour la protection des sols agricoles contre l'érosion et la réduction des coulées boueuses. Suite à l'envoi à chaque agriculteur concerné d'un courrier l'informant de la classification de ses parcelles par rapport au risque érosif et donc à la BCAE 5, ce communiqué vise à répondre aux questions fréquemment posées. Notamment, la cartographie du risque d'érosion des parcelles agricoles est un outil qui permet d'identifier les parcelles agricoles les plus exposées à un risque d'érosion hydrique en

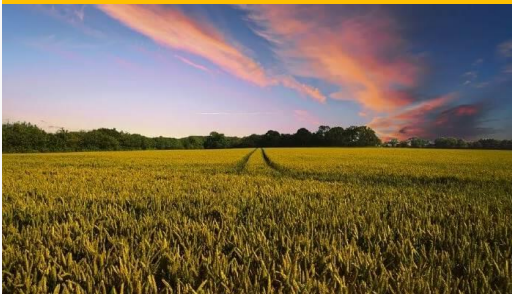
condition de sol nu.

Toutes les prairies permanentes respectent d'office les règles de conditionnalité, si elles restent en place, aucune action n'est nécessaire de la part de l'agriculteur. Une seule règle en prairie permanente : interdiction de labour en classe extrême. Deux années d'adaptation (2023 et 2024) sont prévues pour mettre en place les mesures et les ajuster si nécessaire sans risque de pénalité financière, ...

Pour lire tout le communiqué : <https://agriculture.wallonie.be/.../communiquede-presse...>

Si vous constatez un problème au niveau du risque d'érosion pour une de vos parcelles ou si vous souhaitez faire part de vos éventuelles difficultés ou si vous avez une suggestion à transmettre, n'hésitez pas à envoyer un mail à carte.erosion@spw.wallonie.be en indiquant bien le numéro de la parcelle, le nom et le numéro du producteur et l'objet de votre message. Vos messages contribueront à la réflexion du Groupe de travail.

Nouveau PGDA 4 adopté par le Gouvernement wallon



Le Gouvernement wallon a adopté définitivement les modifications apportées au Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA). Cette mise à jour vise à renforcer la protection des nappes phréatiques des pollutions par les nitrates issus de l'agriculture et à mettre fin à la procédure de

contentieux ouverte à l'encontre de la Wallonie par la Commission européenne en 2014.

L'adoption définitive du Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA 4) clôture une procédure amorcée dès l'entame de la législature, en 2020, faisant suite à la mise en demeure de la Wallonie par la Commission européenne. Le PGDA étant un plan-programme, sa révision est le fruit d'un processus long de deux années comprenant plusieurs étapes, dont une consultation des parties-prenantes, une évaluation des incidences sur l'environnement et une enquête publique.

Pour répondre aux exigences de l'Union européenne, une **révision du PGDA** a donc été entamée à l'initiative de la ministre de l'Environnement Céline Tellier. Cette nouvelle mouture du PGDA permet **plusieurs avancées notables** :

- **La prise en compte des spécificités des terres en vue d'ajuster l'épandage d'azote** et éviter ainsi des apports en excès et les risques de ruissellements ;
- **L'instauration** d'un registre des fertilisations azotées pour renforcer le contrôle du respect des normes d'épandage ;
- **La réduction des durées de stockage hors infrastructures** permettant de réduire l'impact de celui-ci sur l'environnement.

La PAC (2023-2027)

De multiples fiches sont rédigées pour expliquer de manière détaillée les modalités d'application du Plan stratégique wallon pour la PAC 2023-27 :

- Définitions, paiement de base, paiement redistributif et paiement jeune, soutien couplé, éco-régimes
- Conditionnalité renforcée, cumuls entre les aides,
- Soutien à l'agriculture biologique, mesures agro-environnementales et climatiques, paiements Natura 2000, paiement en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou spécifiques, installation des jeunes agriculteurs, aides aux investissements, projets de coopération,

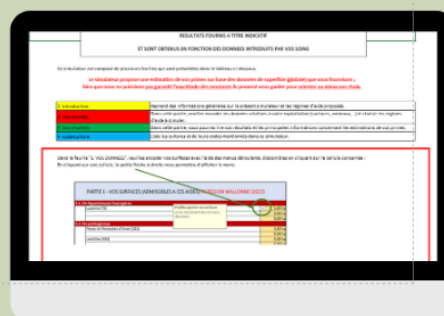
+ une foire aux questions (FAQ)

www.agriculture.wallonie.be

The screenshot displays the homepage of the 'Portail de l'agriculture wallonne'. At the top, there is a navigation bar with various portals and a search bar. Below this, the main content area features two prominent cards. The left card is titled 'PAC 2023-2027' and includes the text 'Découvrez les différentes interventions' over a background image of a farmer in a field. The right card is titled 'PAC on Web' and includes the text 'Introduisez votre déclaration de superficie et demande d'aides en ligne.' over a background image of a landscape with a ladybug. A green arrow on the left points from the URL above to the website, and a black mouse cursor on the right points to the search bar.

Simulateur des aides PAC 2023 - 2027

Anticipez l'évolution de la
réglementation PAC 2023-2027 et
évaluez les impacts sur votre
exploitation.



Téléchargeable sur le Portail de l'agriculture Wallonne

Eco-régimes réduction d'intrants : La liste des molécules prohibées

PAC 2023-2027 en Wallonie – Eco-régime « Réduction d'intrants »

La liste des molécules prohibées dans le cadre de l'Eco-régime "réduction d'intrants" pour l'année 2023 a été ajoutée dans la fiche concernant cet éco-régime . Vous pouvez en prendre connaissance en cliquant sur le lien suivant :

<https://agriculture.wallonie.be/.../eco-regime-reduction...>

Ce lien vous permet également d'avoir toutes les informations concernant l'éco-régime « réduction d'intrants ».

La liste des PPP consultable sur le site CORDER : https://www.corder.be/fr/news/eco-regime-reduction-dintrants-liste-de-ppp-prohibes?fbclid=IwAR0a1Pu1WNsvTkwey6X1ecc5cru7-dROa89csH6OrFC1OjO_2eR5kocMRz0

Identifier le gestionnaire d'un cours d'eau en Wallonie

Vous souhaitez apporter une modification à un cours d'eau ?

Vous souhaitez demander un renseignement sur un cours d'eau à proximité de votre domicile ?

Vous souhaitez réaliser des travaux qui peuvent avoir un impact sur un cours d'eau ou sa gestion ?

Faites appel au gestionnaire du cours d'eau concerné par votre projet ou votre demande !

Une information qui peut être utile dans le cadre de la cartographie des cours d'eau, des CVP, de l'accès du bétail au cours d'eau, de divers travaux,...

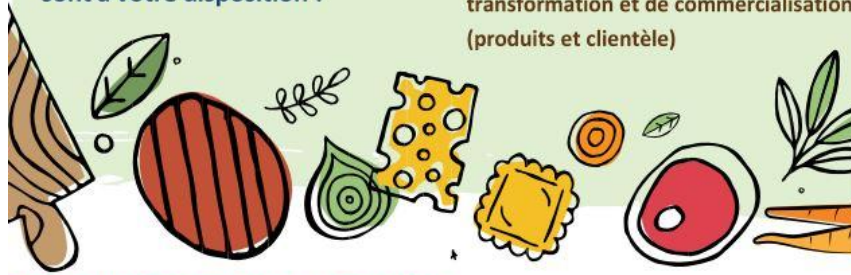
(Mise à jour du 27/03/23)

[Plus d'informations](#)

**AgriNEW – Atelier de transformation agro-alimentaire de la Famenne à disposition
des professionnels de l'agriculture**

Les ateliers de transformation agro-alimentaire de la Famenne sont à votre disposition !

Transformez et valorisez vos produits sans le moindre risque !
Testez et développez vos activités de transformation et de commercialisation (produits et clientèle)



Des services complets et sur mesure...

- La réception des matières et leur stockage en chambre froide (ex. maturation pour la viande) ;
- Des conseils personnalisés pour la valorisation de vos produits, et notamment la présence d'un boucher expérimenté qui découpera votre viande selon vos exigences ;
- Une transparence et une traçabilité garanties, et un étiquetage personnalisable conformément aux réglementations en vigueur ;
- Des emballages alimentaires (sacs sous vide, barquettes MAP, bocaux) ;
- Le nettoyage et la désinfection stricts des ateliers et des équipements après chaque utilisation ;
- La gestion et l'évacuation de vos déchets ;
- L'accompagnement pour l'obtention de vos autorisations et agréments AFSCA, et une présence lors des contrôles (100% de nos clients ont été audités avec succès) !

... des infrastructures et des équipements professionnels :

Atelier viande

Atelier fruits & légumes / traiteur

Espace logistique

N'hésitez plus et sautez le pas de la diversification avec AGRINEW !



VALORISER TRANSFORMER DISTRIBUER



CONTACT

084 220 321 | info@agrinely.be
Rue de la Zootechnie, 2 | 6900 Marloie

Agristore - la nouvelle plateforme de commercialisation des produits locaux en Wallonie à destination d'acheteurs professionnels

Agristore.be 

L'objectif d'Agristore est de rendre visible l'offre existante et disponible directement en produits locaux dans les fermes vers l'Horeca, les acheteurs de GMS, les grossistes, les transformateurs, les artisans, etc.

Agristore permettra aux producteurs de poster une ou plusieurs annonces pour un lot de produits. Ils pourront gérer leurs annonces via un espace de connexion dédié et pourront également voir les différents acheteurs intéressés.

L'acheteur découvrira les différentes offres en fonction de la localisation, du type

de produits, du rayon de livraison, etc.

La plateforme assure un contact direct avec le producteur via un espace de connexion avec chat.

Plus d'infos : <http://www.agristore.be/>

Enquête sur l'alternance dans les secteurs verts

La Mission Wallonne des Secteurs Verts a réalisé une enquête sur l'utilisation de l'alternance dans les secteurs verts. Nous sommes intéressés par les pratiques de votre entreprise en matière de formation en alternance et de recrutement de jeunes talents.

Nous sollicitons donc votre participation à cette enquête en répondant à quelques questions qui permettront de mieux comprendre comment les entreprises des secteurs verts utilisent l'alternance pour former et recruter de nouveaux talents.

Votre contribution est très importante pour nous aider à mieux comprendre comment les entreprises peuvent s'adapter aux besoins du marché du travail.

Le questionnaire ne prendra pas plus de 5 minutes de votre temps et les résultats de l'enquête seront publiés sur notre site Internet pour aider les entreprises et les établissements d'enseignement à mieux comprendre les pratiques actuelles dans ce domaine.

Veuillez trouver ci-dessous le lien pour accéder à l'enquête.

Nous vous remercions d'avance de votre participation.

[Enquête](#)

Article sur le calcul de la liaison au sol



Vous souhaitez savoir si vous pouvez exporter ou importer des engrais de ferme ? 🤖

Alors, il est utile de **calculer votre taux de liaison au sol**. Les données du module ont été actualisées avec les informations de l'année écoulée. 🔄

Toutes les explications dans cet article 👉

<https://bit.ly/3yjlf6w>

1.000 codes-barres distribués aux producteurs de produits wallons pour augmenter les ventes en magasin d'alimentation



Produire c'est une chose ; vendre, c'en est une autre. C'est pour concilier ces intérêts complémentaires que nous avons mis en place, via le Plan de relance, l'action « Interface Producteurs-Distributeurs »

C'est dans le cadre de ce projet, et pour aider les producteurs à se professionnaliser que 1.000 codes-barres (EAN 13) vont être distribués par le Collège des Producteurs.

Ce service permettra de scanner les produits dans les magasins d'alimentation et donc de favoriser l'implantation des produits locaux dans les rayons

L'appel est lancé aux producteurs intéressés !

Tous les détails ici : <https://borsus.wallonie.be/.../1000-codes-barres...>

Focus **phyto**licence

[Consulter ma phytolice](#)

L'agenda des formations continues pour la phytolice est consultable [au lien suivant.](#)

Vous avez des questions concernant la phytolice ?

La cellule phytolice et appui scientifique de l'asbl CORDER est là pour y répondre !

Vous pouvez nous contacter par email (info@pwrp.be)

ou par téléphone (au 010/47.37.54) de 9h à 17h.

Contacts

SERVICE EXTÉRIEUR HUY

Desmet Florence

☎ 0471/667.384

✉ florence.desmet@spw.wallonie.be

SERVICE EXTÉRIEUR MALMEDY

Georges Benoit

☎ 0497/516.489

✉ benoit.georges@spw.wallonie.be

⚠ Si vous choisissez de ne plus recevoir de courriels de notre part, faites-le nous savoir en vous désabonnant par retour de mail.